

INTRODUCTION

Depuis la création de l'Observatoire partenarial de l'Habitat de l'Agglomération Lyonnaise en 2010, de nouveaux indicateurs sont intégrés tous les ans, permettant la réalisation d'analyses thématiques et l'amélioration de la connaissance des acteurs locaux.

Cette seconde publication porte sur le vieillissement de la population, ses enjeux en termes d'habitat et, de manière plus globale, le cadre de vie urbain des seniors.

Les évolutions climatiques et la crise sanitaire interrogent sur les conditions de logement et plus globalement sur l'environnement des logements de la population âgée.



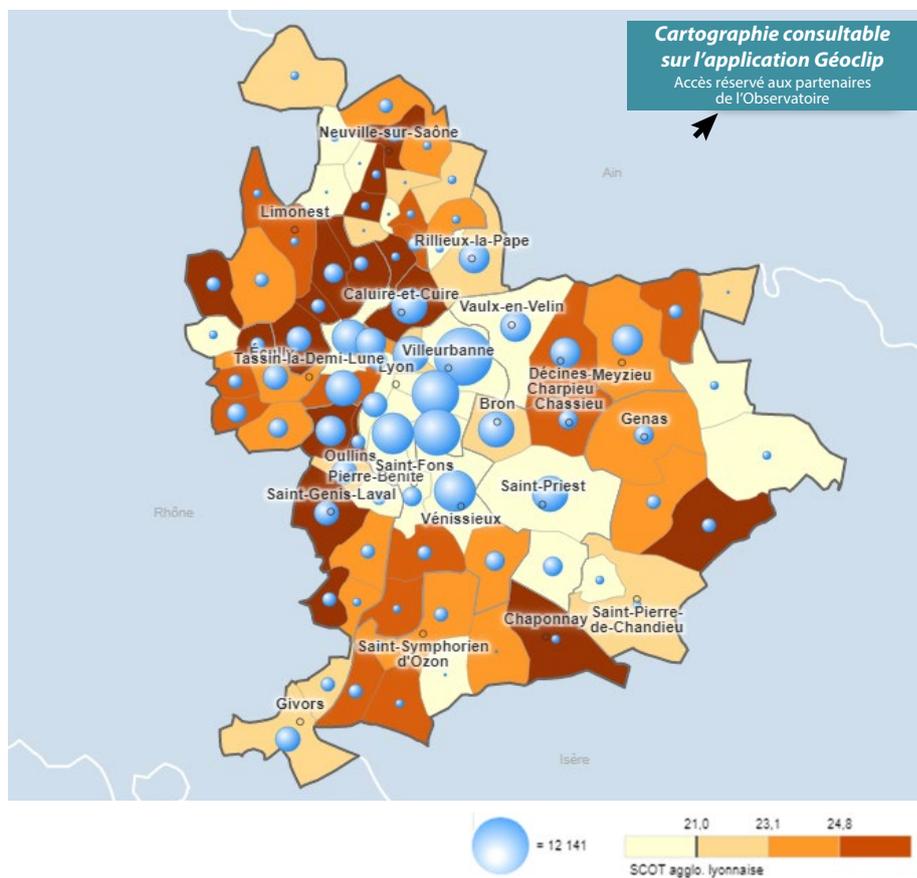
#2 Vieillesse de la population et habitat

Mai 2021

Un vieillissement qui n'est pas homogène sur le territoire

Répartition de la population âgée de 60 ans et plus par commune du Sepal en 2017

Source : Insee - RP



Cartographie consultable sur l'application Géoclip
Accès réservé aux partenaires de l'Observatoire

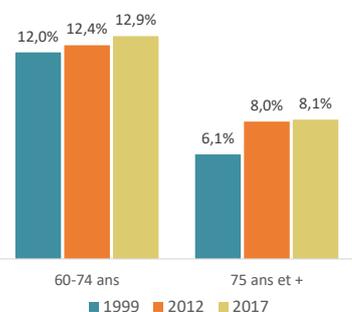
En 2017, **21%** de la population du Sepal avait **60 ans et plus** soit 304 560 personnes et **8%** avaient **75 ans et plus**. Selon les scénarios de l'Insee¹, l'agglomération lyonnaise pourrait compter entre 360 000 et 393 000 personnes âgées de 60 ans et plus en 2040, soit un effectif en **hausse de 27 % à 38 % par rapport à 2013**. Parmi celles-ci, près d'une personne sur trois aurait plus de 80 ans. Le vieillissement de la population est une préoccupation majeure des territoires et les besoins de prise en charge par les services et établissements spécifiques seront en hausse.

¹ modèle Omphale 2017. Les projections s'appuient sur les résultats issus du RP 2013.

La part des personnes âgées de 75 ans et plus a augmenté de 2 points dans le Sepal au cours des 20 dernières années.

Évolution de la part des personnes âgées dans le Sepal entre 1999 et 2017

Source : Insee, RP 2017



Des seniors surtout propriétaires mais un rôle important du parc social



68%

des ménages du Sepal âgés de 75 ans ou plus sont propriétaires de leur logement en 2017.

Source : Insee, RP 2017

Dans la Métropole



12%

des titulaires d'un bail du parc social ont 75 ans ou plus.

Source : OPS 2018



1866

demandes actives de logements sociaux émanent de personnes de 75 ans et plus pour 187 demandes satisfaites.

Source : FCR 2019

Une population âgée qui présente des signes de précarité économique

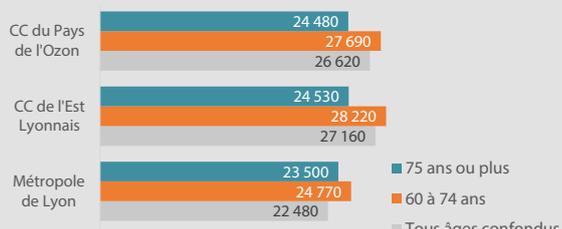
En 2018, dans la Métropole de Lyon*, 11% des 60-74 ans et 8,5% des 75 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté.

Dans quatre communes, le taux de pauvreté des deux classes d'âges dépasse les 15% : Vaulx-en-Velin, Givors, Venissieux et Saint-Fons.

* donnée non disponible à l'échelle du Sepal

Revenu médian disponible selon l'âge de la personne de référence du ménage dans les intercommunalités du Sepal

Source : Filosofi 2018



L'isolement des seniors, une problématique dans l'agglomération lyonnaise

45%

des ménages dont le référent a 75 ans ou plus vivent seuls en 2017



Source : INSEE, RP 2017

L'accessibilité des logements, un enjeu pour l'inclusion des personnes âgées



24%

des ménages dont la personne de référence a 80 ans ou plus et qui résident en appartement n'ont pas d'ascenseur.

Source : INSEE, RP 2017

Outils de la démarche «Bien vivre chez soi» :

- **Aménageons** : plateforme d'information sur les aménagements, les aides techniques et les moyens de financement.
- **Bien dans mon Habitat** : visite virtuelle d'un appartement adapté à la perte d'autonomie.
- **Plus belle la semaine** : jeu sérieux pour évoquer la thématique de l'adaptation du domicile en groupe.
- **Maison Miniature** : maquette de maison présentant les différents aménagements favorisant la prévention des chutes dans un logement. Cet outil est utilisé par les professionnels en actions collectives de prévention.



Une ville plus facile à vivre pour les personnes âgées

Dans le cadre de l'axe vieillissement du Projet Métropolitain des Solidarités, et avec l'appui du Pôle Public de l'Habitat*, la Métropole de Lyon a souhaité se doter d'un **outil de cartographie des territoires favorables au vieillissement et au handicap**. L'outil développé par l'agence d'urbanisme permet de disposer d'une lecture partagée du territoire métropolitain et d'identifier les disparités territoriales pour l'accueil des personnes vieillissantes et des personnes en situation de handicap dans des conditions garantissant le bien-vieillir et le bien vivre chez soi. Il met en évidence les territoires potentiellement problématiques en termes de carence en équipements, qui contraignent le bien-vieillir. Élaboré en 2019, l'outil cartographique a été intégré à l'Observatoire partenarial de l'Habitat en 2020.

Les travaux de l'Observatoire partenarial de l'Habitat sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, l'Etat et le Sepal.

GRAND LYON
la métropole

sepal
syndicat mixte d'habitants
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Tour Part-Dieu, 23e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Equipe projet : **Mathilde Aladame, Anne Francioso, Laëticia Risoan, Julien Vincent.**

Quelques enjeux pour l'habitat des ménages vieillissants

Favoriser le maintien à domicile dans la production neuve et l'existant

Charte de partenariat Logements adaptés 2020-2025

La Métropole a souhaité encourager l'ensemble des bailleurs, promoteurs, acteurs associatifs et financeurs à produire une offre adaptée aux besoins des personnes âgées et personnes en situation de handicap. Dans le cadre de cette démarche et en complément de la charte, deux outils ont été élaborés de manière partenariale : un **référentiel partagé** pour guider les opérateurs vers deux niveaux d'adaptation et une **cartographie des secteurs favorables au vieillissement et au handicap** (voir paragraphe «Une ville plus facile à vivre pour les personnes âgées»).

Charte de partenariat
Logements adaptés
(2020-2025)



Expérimentation des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile

Ces SPASAD assurent à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile. Initialement prévue pour une durée de 2 ans, leur expérimentation est prolongée jusqu'en décembre 2021. L'expérimentation vise à **améliorer l'intégration des organisations et des prestations en décloisonnant aide et soin**.

Les outils à destination des professionnels pour prévenir la perte d'autonomie

La **conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie**, dans le cadre de son plan d'action 2017-2020, finance le projet «Bien vivre chez soi» qui mène une démarche innovante de prévention portant sur l'**adaptation du domicile et sur l'alimentation** des personnes âgées.

Il s'agit d'une démarche de **conception collaborative** impliquant l'ensemble des acteurs du maintien à domicile et du numérique sur le territoire métropolitain. L'objectif est de **créer des nouveaux outils de prévention** pour les professionnels du secteur médico-social et de la prévention. Des outils ont ainsi été conçus pour améliorer l'information sur l'adaptation du domicile et déstigmatiser cette démarche pour mieux l'anticiper. (voir encart ci-contre).



Nouvelles formes d'habiter innovantes et alternatives aux établissements

Habitat participatif, colocation intergénérationnelle, etc.

Exemple de Chamarel-Les Barges à Vaulx-en-Velin, première coopérative d'habitants vieillissants en France.

A l'origine, quelques amis ont décidé de créer un lieu de vie intergénérationnel. Organisés en coopérative, les habitants sont propriétaires collectifs de l'immeuble (chacun détient des parts sociales). Ils paient une redevance permettant à la société de rembourser les emprunts contractés pour financer la construction.

L'immeuble livré en 2017 comporte 16 appartements T2 et T3 ainsi que des espaces collectifs (chambre d'amis, buanderie, salle commune avec cuisine, etc.).



*Pôle Public de l'Habitat : rassemble Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat et la Métropole de Lyon.